

Le Préfet de Dordogne

Direction départementale  
Des Territoires de la Dordogne

Service Eau, Environnement, Risques.  
Pôle Environnement et Milieux Naturels

Dossier suivi par : Hugo MAILLOS

**COMPTE-RENDU de la réunion du COPIL  
du site NATURA 2000 FR7200672**

**COTEAUX CALCAIRES DU CAUSSE DE DAGLAN ET  
DE LA VALLEE DU CEOU**

**11 juillet 2012**

*A la mairie de Cénac-et-Saint-Julien*

Liste des participants : ci-joint la liste d'émargement

M. le maire accueille les participants et ouvre la réunion.

M. Maillos, de la Direction Départementale des Territoires rappelle l'ordre du jour puis donne la parole à Patrick Fabre et Nolwenn Quero, du Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN), opérateur technique en charge de la réalisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000.

Diagnostic écologique

- *Redéfinition du périmètre*

M. Fabre indique que l'une des premières tâches du CEN, dans le cadre de sa mission d'élaboration du DOCOB de ce site, a été de redéfinir les contours du périmètre initial, défini assez grossièrement, afin de le rendre plus pertinent vis à vis des réalités du terrain et des enjeux du site.

Ainsi, d'une part, les zones de coteaux coupées en deux et exclues du site y ont été intégrées et d'autre part, les zones clairement urbanisées ou agricoles ont été sorties du site.

La surface du site, initialement de 874 ha, gonfle ainsi de 6 % environ et atteint 926 ha. M. Fabre précise qu'aucune nouvelle commune n'est impacté par cet ajustement.

M. Maillos précise que cet « ajustement » présente tous les traits d'une extension de périmètre et doit faire l'objet d'une validation par le Comité de Pilotage, puis d'une concertation des collectivités concernées. M. Fabre indique alors que cet ajustement n'est qu'une première étape dans la construction du périmètre définitif du site. Ce périmètre pourra encore faire l'objet, en fonction des éléments découverts lors du diagnostic et des objectifs de conservation définis, de modifications (extension et/ou diminution) qui seront discutées en groupe de travail.

Ainsi, M. Maillos demande aux membres du Copil de se prononcer sur le contour du site tel que redéfini par le CEN. Les membres présents ne s'opposent pas à cette proposition.

Mlle. Quero et M. Fabre présentent les résultats du diagnostic écologique réalisé par le CEN sur le site.

- *Landes à buis et landes à genévriers*

Ces deux habitats sont présents sur le site. Si les caractéristiques de ces 2 milieux sont légèrement différentes, la présence de ces 2 habitats participent de la même logique de dynamique de végétation qui est la régression des milieux ouverts (pelouses sèches) au profit des chênaies. Les landes à buis et landes à genévriers sont 2 stades intermédiaires possibles de cette évolution.

- *Cuivrée des marais*

Non indiqué dans le formulaire standard de données (qui est la « pièce d'identité » du site Natura 2000), le cuivré des marais, un papillon, a été recensé sur le site, au pied des coteaux. Ce papillon est recensé sur la liste des espèces d'intérêt communautaire.

### Diagnostic socio-économique

Bernadette Boisvert, de la Chambre d'Agriculture présente ce diagnostic. Différents points sont abordés : démographie, patrimoine, tourisme, agriculture...

Il ressort que le tourisme est l'élément moteur de l'activité économique de cette zone. Le vieux patrimoine (et notamment le petit patrimoine) y est important. Les activités touristiques de pleine nature sont nombreuses (escalade, spéléologie, kayak, parapente, quad, etc...)

L'agriculture représente 18 % des emplois. La baisse est nette : diminution de 37% en 20 ans.

Une enquête de l'office de tourisme rapporte que la qualité du paysage est la première motivation des touristes pour leur venue en Périgord. Il apparaît ainsi primordial de conserver la qualité du paysage. Dans ce sens, la fermeture des anciennes prairies de fauche ou de pâturage, qui participent de la beauté des paysages locaux, peut devenir problématique. Les objectifs de conservation de la biodiversité et de maintien de la qualité des paysages se rejoignent ici. La déprise agricole et notamment la perte de vitesse de l'élevage local ont permis cette dynamique de fermeture.

- *Développement de l'agropastoralisme*

Mme Boisvert informe les participants de l'existence d'un projet de développement de l'agropastoralisme sur la région du Sarladais, s'inspirant très largement de ce qui a pu se faire dans le département voisin du Lot. Porté par le CRDA du Sarladais, ce projet pourrait s'appuyer financièrement sur la démarche Natura 2000.

- *Gaz de schiste*

Il est rappelé que deux permis d'exploration sont à l'étude : le permis de Cahors et le permis de Brive. Si le premier est en cours d'instruction, le deuxième n'est pas encore terminé.

Une discussion s'engage autour de la possibilité réelle d'installation de cette activité sur le site.

M. Brizzard, du Conseil Général, indique que les intérêts paysagers et touristiques sur le site sont des arguments importants pour contrer l'installation des prospections. Les élus présents restent circonspects.

M. Maillos indique que d'un point de vue réglementaire, les projets de ce genre devront être soumis à la procédure d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Questionné par les élus, il précise que cette procédure ne pourra pas empêcher de manière automatique ce genre d'activité sur le site.

### Périmètre du site

Le périmètre global d'étude fait environ 12000 ha. Il apparaît ainsi des zones, entre les zones forestières, où le faciès de pelouse sèche persiste, mais où la colonisation par les ligneux a commencé. Ce sont des zones (environ 10% du territoire) qui ne sont pas actuellement dans le périmètre du site mais qui pourrait être intéressantes à intégrer dans l'optique de recréer des milieux complètement ouverts.

M. Fabre présente ainsi un projet d'extension de périmètre du site, qui intégrerait 5 « blocs » supplémentaires, pour une surface cumulée de 350 ha environ. Il précise que ce projet sera discuté plus amplement en groupe de travail avant d'être soumis à la validation du Comité de Pilotage.

### Travaux à venir

Mlle Quero indique que des groupes de travail thématique seront organisés à la fin de l'été pour discuter et confronter les objectifs de gestion et les pratiques sur le territoire. Deux groupes devrait être formés : un sur le thème des activités agricoles et un autre sur les activités touristiques et de loisirs.

L'assistance n'ayant plus de question, M. Maillos clôt la réunion.

